

CR PUUSP du CS 18 Septembre 2018

En l'absence du président, le vice-président a donné plusieurs nouvelles concernant l'établissement.

-----  
Tout d'abord, l'UL est entrée dans la version corrigée du classement de Shanghai (Youpi !). Son absence était probablement une erreur. Plus de détails avec le point de vue de Karl Tombre (VP stratégie européenne et internationale de l'UL et directeur exécutif de LUE) : <http://factuel.univ-lorraine.fr/node/9344>

Le vice président nous a également présenté la dynamique 'efficacité' (au début nous avons cru qu'il y avait un jeu de mot avec 'effiScience' mais en fait non, il s'agit bien d'être efficient). L'établissement cherche à 'raccourcir les parcours de décision'. C'est un projet sur l'ensemble du mandat.

Et nous avons également eu une projection d'un film publicitaire sur l'activité de recherche de l'établissement. Vous aussi vous pouvez vous organiser une séance en suivant ce lien : <https://videos.univ-lorraine.fr/index.php?act=view&id=6316>  
D'autres films du même type vont être produit pour l'établissement. Nous avons suggéré de montrer la diversité de la recherche en incluant aussi des non-seniors et des non-permanents.

L'appel pour les sujet de thèse de a région grand-est est sur le point de sortir. Tous les éléments ne sont pas encore connus.

Le CCOSL propose de rendre compte de son activité sous forme de compte rendu auprès des directeurs d'unités, des pôles et du conseil scientifique.

Par ailleurs, un travail est porté pour intégrer les moyens de LUE dans la politique de site.

La réponse à l'appel à projet pour les instituts IA est en cours de finalisation. La thématique retenue est l'industrie du futur et les interactions humain-machine. Ces instituts doivent être co-financés par l'établissement (1/3), les partenaires industriels (1/3) et le PIA (1/3). Le texte final devrait être présenté au prochain CS.

L'établissement devrait sous peu se doter d'un nouveau chargé de mission sur la Valorisation.

-----  
Puis nous sommes entrés dans l'ordre du jour qui débute systématiquement par la validation du CR de la précédente séance.

Nous avons abordé un point important : le budget de la mission recherche.

Ce point est crucial parce qu'il montre les rapports de force entre les différents acteurs du volet recherche de l'établissement.

Nous avons d'abord eu une présentation de la refonte du modèle économique de l'établissement, modèle qui devait être défini avant de modifier le calcul de la répartition du

budget de l'année dernière, ce qui nous avait conduit à la stabilité à l'époque.

Objectif : Simplifions le système ! (ce qui est louable) en le mettant en cohérence avec le projet politique.

[... intermède : garder des capacités d'investissement, maîtriser les tendances négatives d'origine structurelle, équilibre, démarche vertueuse, efficacité, logique de communauté]

Remarque : toute activité génère une utilisation de moyens directs et indirects avec des opérations de gestion d'où l'obligation d'avoir des frais de gestion (à partager entre l'établissement et la composante).

ANR hors préciput : 4% établissement 4% Composante

H2020, interreg, ... : 10% établissement 10% Composante

autres subventions : en l'absence de règle le taux est fixé à 10% établissement 10% Composante

Contrat de prestation: 16% établissement le reste pour la composante

FEDER & Région 0% (car c'est leur règle)

Résumé : les taux ont changé et on cherche à éviter de faire transiter de l'argent entre les services de l'établissement.

Conséquence : le budget est amputé de la partie qu'on redemandait avant (calculée sur les résultats des deux précédents exercices avec l'hypothèse que cela reste relativement stable).

Par ailleurs la manière de considérer la répartition est modifiée pour se mettre en adéquation avec le projet d'établissement.

Dans ce dernier il a le principe de prendre 1M€ par an sur le fonds de roulement pour assurer l'investissement.

Au final nous devons donc répartir 5M€ entre les pôles.

Pour cela, nous avons projeté les montants de l'année dernière sur ceux de cette année pour s'assurer d'une variation très limitée.

Cela pose évidemment problème parce que les différences inhérentes à la fusion (oui oui, celle de 2012) ne sont pas encore compensées (et loin de là), et qu'au rythme où vont les choses il faudra des carrières entières pour voir le trou se combler.

Une discussion s'est ouverte sur la légitimité des indices utilisés comme clé de répartition (1 SHS , 2,5 ST et 3 SV).

Évidemment, les notes de l'HCERES n'existant plus, le principe de la bibliométrie stricte ayant été repoussée par le groupe de travail idoine, il ne reste plus que ces indices à discuter. Un nouveau groupe de travail, sur la base du précédent groupe sur la bibliométrie devrait voir le jour. L'un de nous a voté contre ce principe puisque discuter de la valeur des indices sans discuter de comment ils sont utilisés revient à faire perdre le temps (précieux) de tout le monde.

Au final, le budget est pour une nouvelle année un budget de stabilité, qui ne participe qu'à peine à converger vers une solution ressentie comme équitable pour les différentes parties.

Et à nouveau on repousse à l'année prochaine la prise de décision.  
Et cela alors qu'1M€ d'investissement du fonds de roulement n'ont pas été discuté en dépit de demandes insistantes de membres du CS.  
Nous avons donc voté contre cette proposition de répartition du budget.

À la suite de ce point, nous avons été informés de la mise en place d'un référent sur l'accessibilité des données.

Puis nous avons donné des avis sur la nomination de nouveau directeur d'unité de recherche et d'école doctorale, ainsi que sur les lieux de soutenance des thèses et des HDR, ainsi que la participation à 3 GDR et 1 GIS, pour enfin donné un avis sur une convention de coopération UL-Institut archéologique autrichien.

Nous avons également donné un avis sur l'évolution de la fiche de coûts pour les prestations de service concernant les personnels non permanents, et sur l'évolution des coûts pour les prestations de services vers l'extérieur de l'UL (que ceux qui pensent que nous ne faisons rien dans les conseils centraux se voient rassurés, nous donnons nombre d'avis !).

Maxime Amblard  
Lydéric France  
élus PUUSP (Pour Une Université de Service Public)